

CHAMPIGNEULLES Social

# L'ultime combat de la boulangère malade

Atteinte de la maladie de Charcot, une boulangère de Champigneulles veut mourir chez elle. Mais les médecins et la justice s'y opposent.

**C'**est trop tard » Il faut une énergie folle à Charlotte Charlopin pour communiquer ces trois mots, à la fois simples et remplis de désespoir. Boulangère à Champigneulles, cette femme d'une soixantaine d'années a la maladie de Charcot.

La sexagénaire est à un stade avancé de cette pathologie incurable qui entraîne une paralysie de tous les muscles. Elle ne peut plus du tout bouger, ni parler. Pour échanger avec elle, il faut un abécédaire et lui montrer les lettres l'une après l'autre.

« Dire qu'il y a moins d'un an, elle courait partout. Elle était encore pleine de vie. Elle vendait le pain avec moi », soupire Morgane Thomassin. Cette jeune fille est une employée de la boulangère. Le com-

merce a périéclité avec l'état de santé de sa gérante et a fermé définitivement ses portes, il y a une semaine.

La jeune salariée qui habite juste à côté, continue toutefois à rendre visite à sa patronne. Elle s'est attachée à elle et l'aide au quotidien. Tout comme des infirmières, des médecins et des auxiliaires de vie qui passent plusieurs fois par jour.

Si la boulangère a pratiquement perdu tous ses moyens physiques, elle a en revanche gardé toute sa tête. « Charlotte est intelligente. Elle se rend compte de tout ce qui lui arrive. Elle sait qu'elle est condamnée et elle veut mourir tranquillement chez elle avec son chien et son chat », confie un de ses amis, Jean-Paul Fischer.

Mais cet ultime souhait semble compromis. La boulangère est en effet censée quitter au plus vite son logement situé au-dessus de son ancien commerce. « Car l'appartement est lié à la boulangerie qui a été mise en liquidation. Le liquidateur judiciaire veut le récupérer. L'eau, le gaz et l'électricité vont être coupés prochainement », précise Jean-Paul Fischer.

## En danger

Il n'y a toutefois pas que la justice à pousser dehors la sexagénaire malade. « Tout le personnel médical qui est autour d'elle, préconise un départ vers un établissement d'hébergement pour personnes



Le sort de la boulangère des « Délices de Charlotte » émeut tout Champigneulles. Photo Frédéric MERCENIER

âgées dépendantes (EHPAD). Car la laisser dans la situation actuelle constitue un danger », explique le nouveau maire de Champigneulles, Bernard Vergance.

La boulangère a pourtant clairement exprimé sa volonté de ne pas aller dans un EHPAD dans une lettre, véritable appel au secours qu'elle a affiché sur la porte de sa boulangerie. Cela a interpellé les habitants du secteur et provoqué une vague d'émotion sur les réseaux sociaux.

« C'est une femme de caractère qui était très active. Elle s'est toujours débrouillée toute seule dans la vie et je peux comprendre son envie de rester chez elle », confie ainsi Lydia Wacker, une employée de la pizzeria voisine.

Les amis de Charlotte Charlopin essaient de trouver un autre appartement à la boulangère. Mais c'est pour l'instant mission impossible. « Car, d'une part, elle n'a plus de ressources et d'autre part, les servi-

ces sociaux ne veulent pas lui fournir un logement où elle resterait seule la nuit », constate Jean-Paul Fischer. Conséquence : un départ pour un EHPAD est programmé ce lundi. « Mais si elle refuse de monter dans l'ambulance, on retourne à la case départ et le problème reste entier », précise le maire de Champigneulles qui tente de trouver une solution à ce qui est un vrai dilemme.

Christophe GOBIN

« Elle sait qu'elle est condamnée et elle veut mourir tranquillement chez elle avec son chien et son chat »  
Jean-Paul Fischer Un ami

NANCY Solidarité

## Mobilisés pour que Noé puisse être opéré

Les cheveux blonds et le regard bleu, Noé est un beau petit garçon, âgé de 2 ans et 3 mois. Il grandit entouré de l'amour donné par ses parents, Loïc et Jenny Skoczylas. Un bonheur qui pourrait lui suffire s'il n'était pas atteint d'une microtie à l'oreille droite, une malformation congénitale relativement rare qui se caractérise par une hypoplasie du pavillon de l'oreille et qui touche un enfant sur environ 15.000 naissances. « Avec cette malformation, Noé, n'a pas de conduit auditif », détaille sa maman. « L'opération esthétique est possible en France mais qu'à partir de 10 ans, et avec une reconstruction de l'oreille qui se fait en deux temps. Et pour l'instant, on ne sait pas comment reconstruire son tympan sans conduit auditif ».

Refusant l'idée que leur petit bout de chou puisse faire l'objet de railleries quand il sera scolarisé, Loïc et Jenny se sont mis en quête d'une autre solution. « Sur une page Facebook, j'ai découvert que l'opération



Les étudiants de l'Institut lorrain de formation en masso kinésithérapie de Nancy se sont mobilisés pour Noé, ici dans les bras de ses parents, Loïc et Jenny. Photo Frédéric MERCENIER

était possible aux Etats-Unis », souligne Jenny. « A San Francisco et à Los Angeles, deux chirurgiens spécialisés pratiquent une méthode de

reconstruction de l'oreille et du conduit auditif par implant d'une prothèse en polyéthylène. Il s'agit d'une chirurgie ambulatoire quasi

indolore qui peut être réalisée sur un enfant dès l'âge de 3 ans. Le seul problème, c'est qu'entre l'opération, les frais de transport et d'hé-

bergement, le coût s'élève à 76.000 euros ». Pour pouvoir financer une telle opération, Loïc et Jenny, domiciliés à Lachambre, en Moselle, ont fondé en août 2016 l'association « Noé, une oreille au bout du monde », en ouvrant une page Facebook et une cagnotte sur leetchi.com.

Le couple a pu compter sur la mobilisation de la Corpo kiné Nancy étudiante de l'institut lorrain de formation en masso kinésithérapie de Nancy (ILFMK), où Loïc fut étudiant entre 2007 et 2011. « Nous avons organisé une soirée en octobre qui a permis de rapporter 700 € à l'association », précise Sébastien Di Martino, l'ancien président de la Corpo. Touchés par cette action, les Lions Club de Liverdun, Toul et Verny ont décidé à leur tour de faire un don de 2.200 €.

Jean-Christophe VINCENT

> Contact : « Noé, une oreille au bout du monde » sur Facebook ou 12 rue de Rome. 57730- Lachambre